Nations Unies A/56/1031

Assemblée générale

Distr. générale
3 septembre 2002
Français
Original: espagnol

Cinquante-sixième session
Points 119 et 166 de l'ordre du jour

Questions relatives aux droits de l'homme

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Lettre datée du 30 août 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant Permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le 25 juillet, à son arrivée à l'aéroport international de Houston, Mme Adriana Pérez O'Connor, citoyenne cubaine, a été appréhendée et s'est vu refuser l'entrée sur le territoire des États-Unis. Elle est l'épouse de M. Gerardo Hernández Nordelo, citoyen cubain, qui a été injustement condamné à deux peines de réclusion à perpétuité et 15 ans de prison à l'issue d'un jugement inique motivé par des raisons politiques, après avoir été mis au secret et soumis à d'autres traitements inhumains, cruels et dégradants pendant 17 mois. Une procédure d'appel de ce jugement est en cours.

À l'instar de ses quatre compagnons également incarcérés, M. Hernández est totalement innocent des faits qui lui sont reprochés. En vérité, comme cela a été amplement démontré lors du procès, il a été uniquement condamné pour s'être introduit dans divers groupes terroristes opérant librement à Miami, afin de tenter, par générosité, de prévenir ou de déjouer des actes terroristes dirigés contre le peuple cubain, qui sont organisés et financés en toute impunité à partir du territoire des États-Unis, et de sauver les vies de citoyens cubains et américains innocents.

Après avoir obtenu le visa nécessaire, Mme Pérez O'Connor s'est rendue aux États-Unis afin de voir son époux. Elle est arrivée à Houston à environ 10 h 30, heure de La Havane, pour continuer ensuite sur un vol à destination de Los Angeles. Elle était accompagnée par un agent diplomatique de la Section des intérêts cubains à Washington.

Néanmoins, à son arrivée, Mme Pérez O'Connor a été appréhendée, détenue arbitrairement, privée de son passeport, photographiée, fichée et soumise à un interrogatoire illégal par des agents du FBI avant d'être expulsée 11 heures plus tard sur un vol à destination du Mexique.

La préméditation et la mauvaise foi avec lesquelles les autorités américaines ont tout d'abord accordé un visa à Mme Pérez O'Connor pour l'humilier ensuite et

02-57529 (F) 050902 050902

lui interdire l'entrée sur le territoire des États-Unis, sont particulièrement outrageantes.

Durant les huit premières heures, le diplomate cubain est resté à ses côtés, en dépit de l'insistance des autorités qui lui ont intimé de s'en aller, jusqu'à ce qu'il soit emmené par cinq agents en uniforme et armés des Services d'immigration et de naturalisation. À partir de ce moment, toutes les démarches entreprises par Cuba et par Mme Pérez O'Connor pour qu'elle puisse s'entretenir avec le Consul de son pays se sont révélées infructueuses. Elle n'a finalement été autorisée à téléphoner que quelques minutes avant d'être embarquée dans l'avion qui la ramenait au Mexique.

Durant 11 heures, des représentants de Cuba à La Havane et à Washington sont intervenus auprès des autorités nord-américaines pour essayer de mettre fin à une situation arbitraire et illégale qui, outre qu'elle a fait subir à Mme Pérez O'Connor un traitement cruel et injustifié, constitue une violation flagrante des normes et pratiques internationales, et en particulier de l'intégrité et des privilèges du diplomate et du Consul cubains. Nous réitérons notre protestation dans les termes les plus fermes et les plus énergiques à l'endroit du Département d'État des États-Unis face à ces actes totalement inacceptables.

Ce traitement cruel et inhabituel viole le huitième amendement de la Constitution américaine et revient dans la pratique à imposer une perte supplémentaire à M. Gerardo Hernández en prétendant contraindre ce couple à être séparé à vie.

Ces actes mettent en évidence la connivence des autorités fédérales avec le terrorisme dirigé contre Cuba à partir de Miami.

Gerardo Hernández et ses compagnons sont des héros de la République cubaine et des prisonniers politiques aux États-Unis.

La mise en détention de Mme Pérez O'Connor et l'annulation de son visa, qui n'ont d'autre but que de causer une souffrance supplémentaire au condamné pendant la procédure d'appel, constituent des actes cruels et illégaux, et une grave violation des droits humains de M. Hernández et de son épouse.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre des points 119 et 166 de l'ordre du jour respectivement intitulés : « Questions relatives aux droits de l'homme» et «Mesures visant à éliminer le terrorisme international ».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bruno **Rodriguez Parrilla**